

Polémique autour d'un bar dourois: descentes de police, caméra et gérant en colère



Samy réagit. Une caméra mobile a été installée près de son bar.
La police répond aussi. - D.R./E.G.



Par **Jessica collini**

Journaliste La Province

| Publié le 17/05/2022 à 19:12

La police des Hauts-Pays est descendue dans un bar dourois il y a quelques jours. Et ce n'est pas la première fois que les agents interviennent. Son gérant, conseiller de l'opposition au CPAS, réagit.

Samuel Ntem Ntem II a eu la visite des policiers dans son établissement il y a quelques jours. Samy, c'est son surnom, est le patron de la taverne Marie Boulette, chemin de Wasmes à Petit-Dour.

Lire aussi

Dour: un élu Ecolo rejoint la liste de Joris Durigneux

Le conseiller du CPAS (Votre Dour) admet que la police locale est déjà descendue dans son bar. Ses relations avec le voisinage ne sont pas au beau fixe... Samy va jusqu'à dire que les forces de l'ordre interviennent parfois avant que l'heure de fermeture ne

soit atteinte. Il a l'impression qu'on essaie de lui mettre des bâtons dans les roues. « Après la fermeture, j'ai le droit de rester avec des amis », déplore-t-il. « Quand j'ai fini de travailler, je suis libre de recevoir qui je veux... » Samy réside en effet à l'avant du bar...



Samy réagit après une descente de police dans son bar. - D.R.



La police des Hauts-Pays s'est rendue sur place à la suite d'une plainte du voisinage. Arrivées sur les lieux, les équipes n'ont pas constaté de tapage comme signalé... Pour le moment, Samy en est au stade des avertissements policiers. Son établissement n'est pas encore menacé de fermeture.



La caméra donne sur son bar, son logement privé... - E.G.

Avec une caméra

Ce qui dérange aussi Samy, c'est la présence d'une caméra près de son bar. « Cette caméra donne sur mon bar et mon logement privé », ajoute-t-il. Sans compter qu'elle dissuaderait sa clientèle de venir dans son établissement.



Une caméra mobile a été placée près du bar dourois. - E.G.



Il y a quelques jours, les policiers sont intervenus à la taverne Marie Boulette pour tapage. - E.G.

La police des Hauts-Pays nous répond qu'il s'agit d'une caméra mobile placée à divers endroits de la zone dans le cadre de la lutte contre les incivilités. Le but de la police n'est pas de vérifier que les heures de fermeture sont bien respectées. C'est une caméra urbaine qui a pour but de lutter contre les problèmes sur la voie publique.

Geneviève Thomas, chargée de communication au sein de la zone de police des Hauts-Pays, nous rappelle qu'il y a 44 caméras fixes, et 6 caméras mobiles sur l'ensemble de la zone. Selon toute vraisemblance, la caméra près de la taverne sera

déplacée vu qu'elle est mobile. Mme Thomas rappelle aussi que les heures de fermeture sont fixées à 1 heure du matin le week-end, et à minuit le reste de la semaine.



Pour le patron du bar, c'est une violation de la vie privée... - E.G.